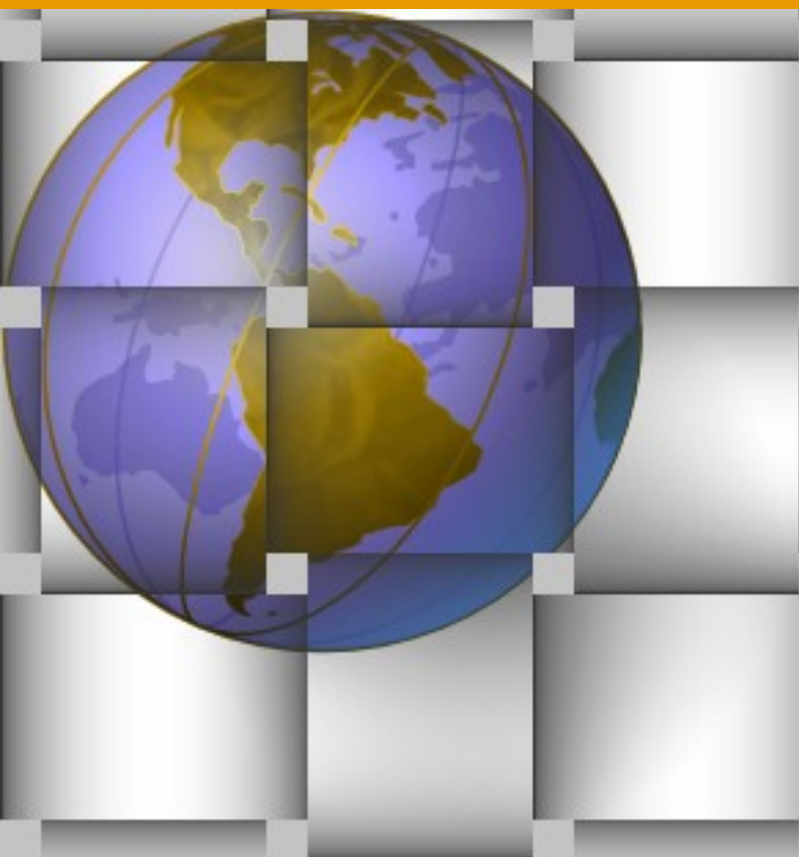


Les obligations de diffusion et d'échange des données dématérialisées pour les autorités publiques



- INSPIRE
- CNIG
- COVADIS
- Cas du géostandard PLU
- Pour conclure



INSPIRE



- *Une directive technique mais aussi d'organisation et de gouvernance*
- *Objectif*
 - *« **fixer les règles générales** destinées à établir l'infrastructure d'information **géographique** dans la communauté européenne (ci-après dénommé «INSPIRE»), aux fins des politiques environnementales communautaires et des politiques ou des activités de la Communauté susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement »*
 - Adoptée par le parlement Européen le 14 mars 2007
 - Publiée au JOUE le 25 avril 2007
 - En vigueur depuis le 15 mai 2007
 - Transposée dans le droit français par l'ordonnance du 21 Octobre 2010

- Qui ?
 - Les « *autorités publiques* »
 - ◆ **Etat, collectivités territoriales et leurs groupements**, établissements publics, organismes chargés d'une mission de service public en rapport avec l'environnement

- Quoi ?
 - Les données **détenues** par les autorités publiques (notion de version de référence quand il y a plusieurs copies détenues : art 4.2)
 - faisant **directement** ou **indirectement** référence à un lieu géographique
 - existant **déjà** sous un format électronique
 - faisant partie d'un des **34 thèmes** listés en annexe



- Les « *autorités publiques* » doivent :
 - Publier les métadonnées permettant la **découverte** des données
 - Permettre leur **visualisation** et leur **téléchargement**
 - **Partager** leurs données avec les autres autorités publiques (nationales et européennes)



Annexe I

- Référentiels de coordonnées
- Systèmes de maillage géographique
- Dénominations géographiques
- Unités administratives
- Adresses
- Parcelles cadastrales
- **Réseaux de transport**
- Hydrographie
- **Sites protégés**

Annexe II

- Altitude
- Occupation des terres
- Ortho-imagerie
- Géologie

Annexe III

- Unités statistiques
- **Bâtiments**
- Sols
- **usage des sols**
- Santé et sécurité des personnes
- Services d'utilité publique et services publics
- Installations de suivi environnemental
- Lieux de production et sites industriels
- Installations agricoles et aquacoles
- Répartition de la population — démographie
- **Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration**
- Zones à risque naturel
- Conditions atmosphériques
- Caractéristiques géographiques météorologiques
- Caractéristiques géographiques océanographiques
- Régions maritimes
- Régions biogéographiques
- Habitats et biotopes
- Répartition des espèces
- Sources d'énergie
- Ressources minérales

- L'Etat français doit mettre en place un infrastructure technique :
 - accessible sur internet
 - proposant des services de :
 - ◆ Recherche
 - ◆ Consultation et co-visualisation
 - ◆ Téléchargement
 - permettant aux autorités publiques :
 - ◆ d'y intégrer leurs propres données
 - ◆ d'y interconnecter leurs propres services (fourniture de cartes, catalogues...)
- Le [GéoCatalogue](#) et le [GéoPortail](#) de l'IGN jouent le rôle de portail INSPIRE français.



- Nécessité de fixer des règles :
 - Pour assurer :
 - ◆ L'interconnexion des services (cartes, moissonage de catalogues de données)
 - ◆ La cohérence des données entre-elles
 - Inspire impose le respect de **règles de mise en oeuvre** :
 - ◆ Contenu des **métadonnées**
 - ◆ **Structuration des données**
 - ◆ Standards de communication entre **services** (WMS, WFS ...)
 - ◆ ...
 - Délais de parution des règles et de leur mise en oeuvre indiqués dans la directive



Règlement adopté

Mise en conformité

Conformité effective

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
REGLES SUR LES METADONNEES												
Annexes I et II	24 déc	2 ans		Conformité des METADONNEES des annexes I et II								
Annexe III	24 déc	5 ans				Conformité des METADONNEES des annexes III						
REGLES SUR LA STRUCTURATION DES DONNEES												
Annexe I		15 mai				Conformité des données nouvelles ou restructurées				Conformité ttes DONNEES annexe I		
Annexes II et III					15 mai				Conformité des données nouvelles ou restructurées			
REGLES DE CONFORMITE DES SERVICES												
Découverte			Prépa et tests		Conformité et fonctionnement des services							
Visualisation												
Téléchargement												
Transformation												

- Quelles conséquences ?
 - Les données des annexes I et II doivent être cataloguées dès maintenant par les autorités publiques qui les possèdent
 - Des données à harmoniser à compter de 2013 :
 - ◆ Les nouvelles données produites devront être conformes
 - ◆ À prendre en compte dans les futures études
 - Des travaux préparatoires pour **standardiser les données** existantes chez les différentes autorités publiques



CNIG



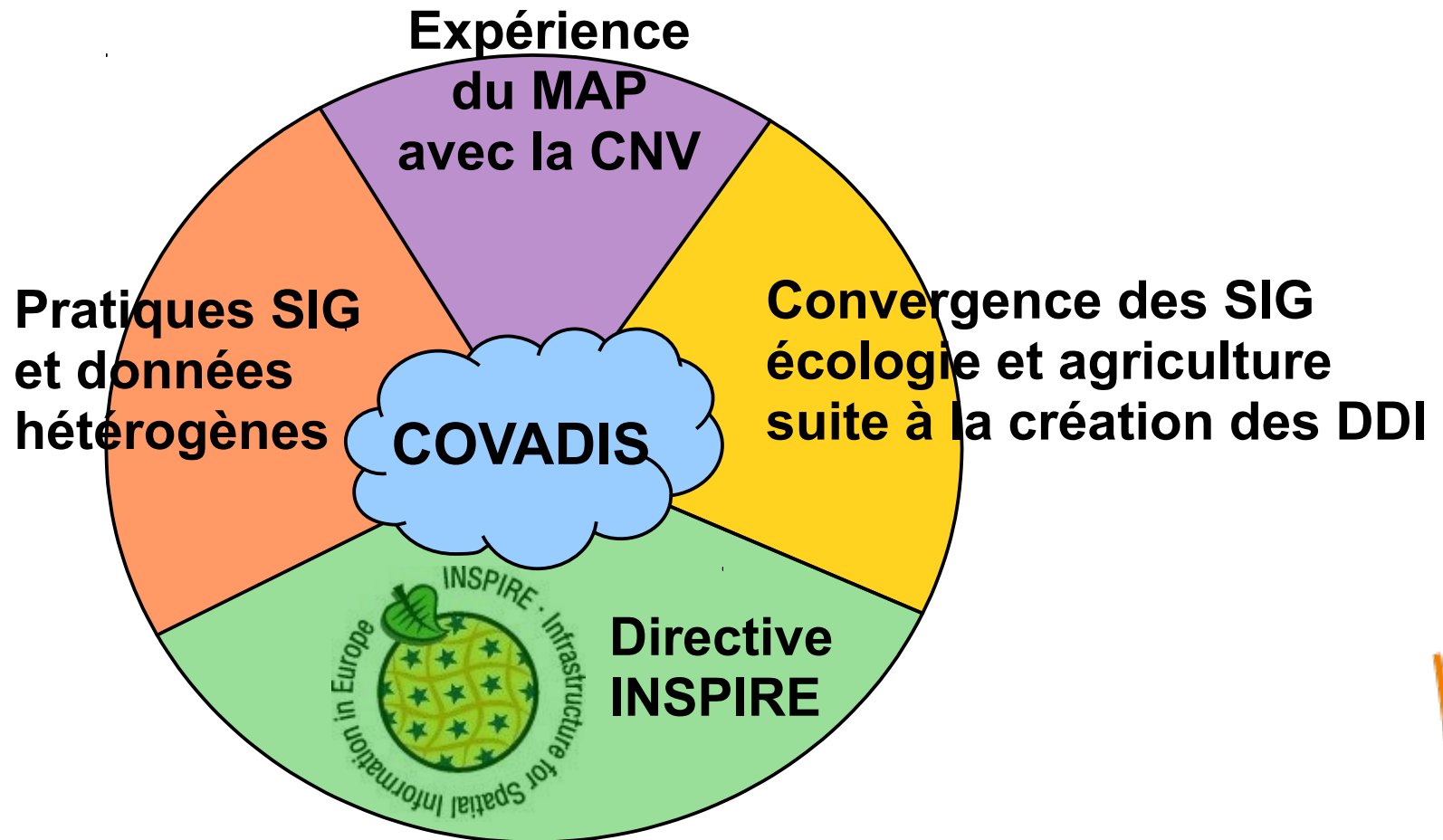
- Conseil national de l'information géographique
 - Décret n° 2011-127 du 31 janvier 2011
 - Il anime et coordonne les contributions des utilisateurs, des producteurs, des fournisseurs de service à valeur ajoutée et des organismes de coordination, selon les orientations définies par le conseil.
 - Il est également chargé, dans le cadre de la mise en œuvre de la directive du 14 mars 2007 susvisée, de préparer les actions de concertation, de coordination, d'organisation et de diffusion.



COVADIS



COVADIS - Origines



mi-2008 : création de la commission de validation des données pour l'information spatialisée

Des responsabilités

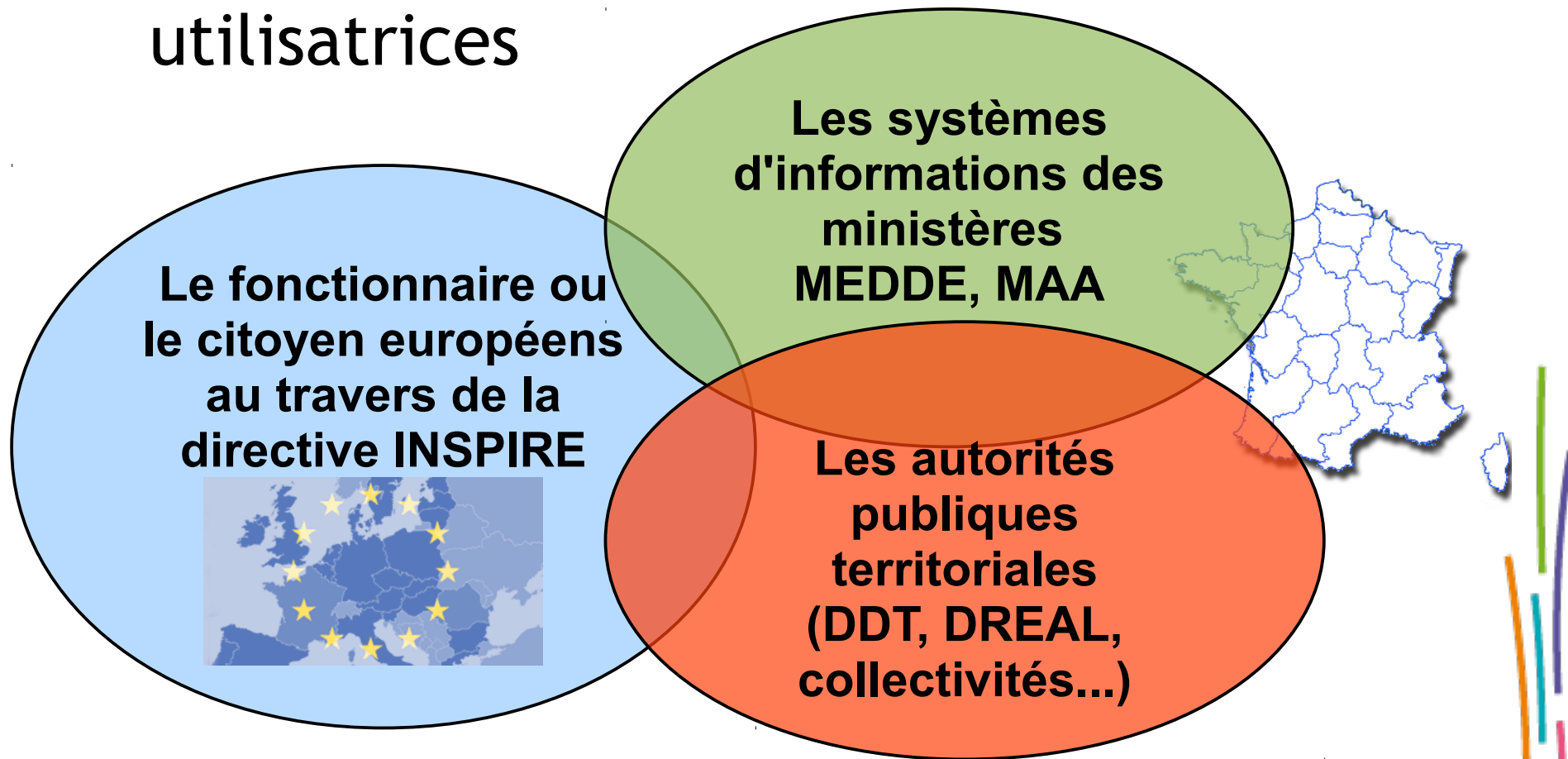
- Chef d'orchestre : le rapporteur
- Pilotes : DAC concernée et comité COVADIS
- Équipe ressource : le secrétariat technique COVADIS

Un processus organisé

- Une méthode générique, un modèle unique de standard
- 1 durée pour 1 résultat = géostandard
- 4 étapes
 - 1. Demande/Saisine** (bureau COVADIS)
 - 2. Instruction** (groupe rapporteur-experts-secrétariat)
 - 3. Rapportage** (rapporteur & COVADIS)
 - 4. Publication** (secrétariat COVADIS)

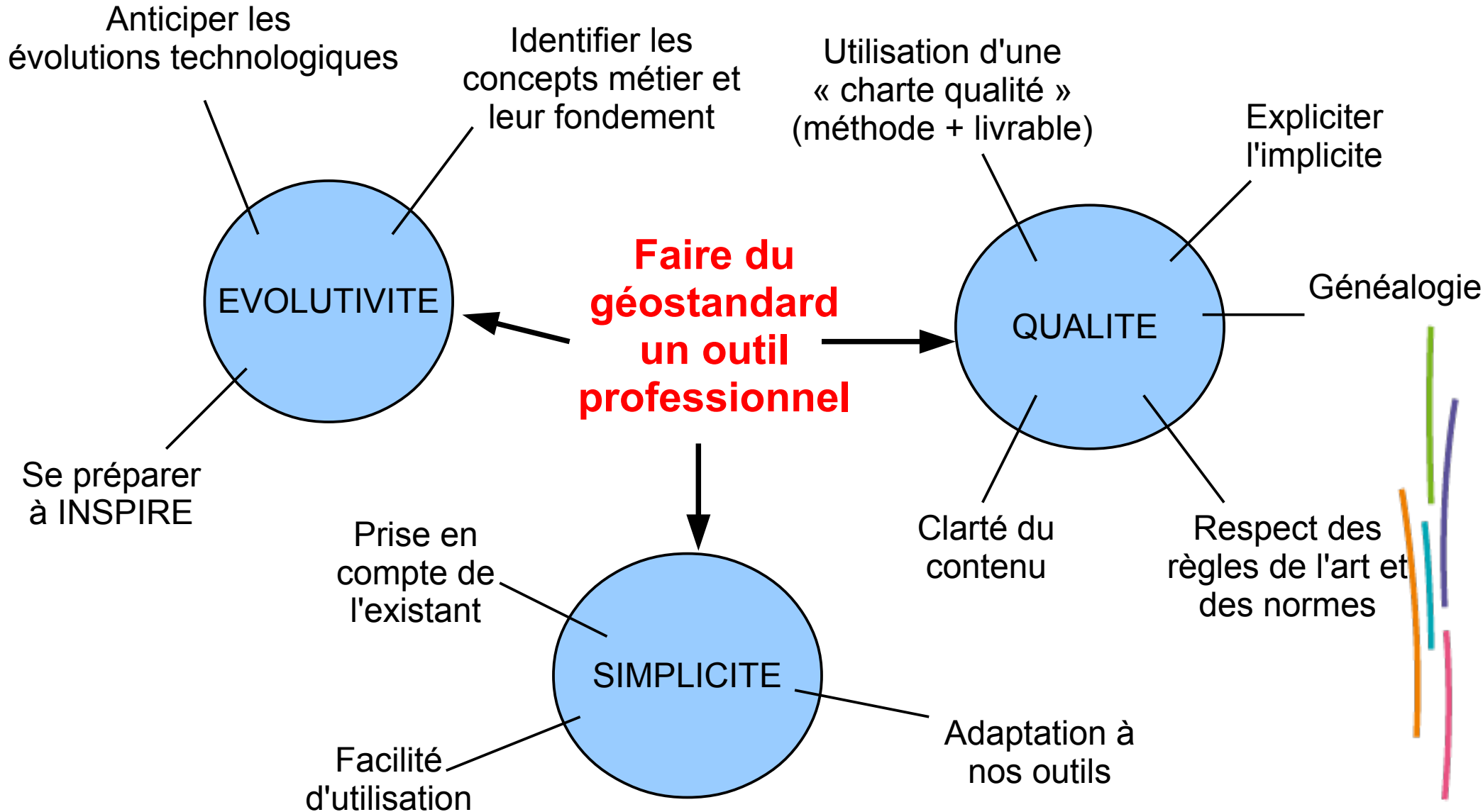
Un processus + ou - complexe

- 1 géostandard = interface de 3 sphères utilisatrices



- Chacune a des attentes qu'il faut faire converger

Enjeux de la géostandardisation



Contenu d'un géostandard

A : Rapport de standardisation

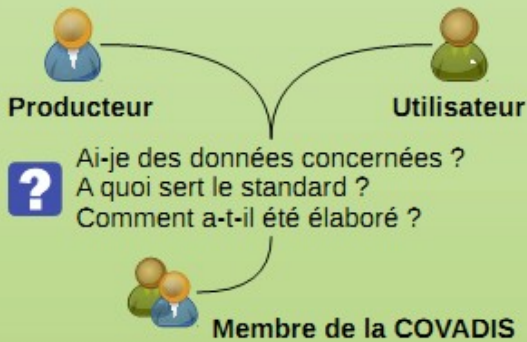
Périmètre

Fiche d'identification du standard récapitulant le **cadrage** du projet:

- Motifs et enjeux de la standardisation
- Besoins métier que les données standardisées couvrent
- Besoins identifiés mais non couverts

Généalogie

Contexte métier ou réglementaire
Déroulement des étapes méthodologiques
Calendrier et points-clés du projet



B : Spécifications de contenu

Modèle conceptuel de données

Description du domaine métier avec un niveau d'abstraction adapté aux **besoins et sources de données existantes**.

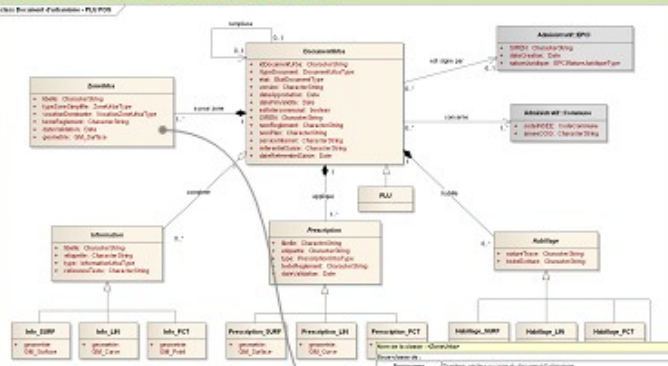


Schéma du plan local d'urbanisme

Catalogue d'objets

Définitions sémantiques des classes, attributs, associations, énumérations figurant sur le schéma d'application.

Objet	Description
Données	Données métier ou données de documentation d'urbanisme
Information	Données métier ou données de documentation d'urbanisme
Prescription	Données métier ou données de documentation d'urbanisme
Subtype	Données métier ou données de documentation d'urbanisme

C : Structure de mise en œuvre

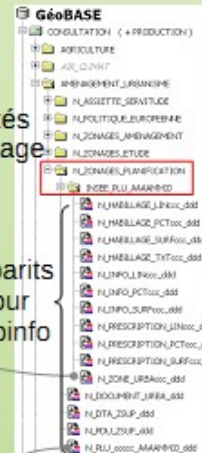
Structure informatique

Dictionnaire des données

CHAMPS	Nom informatique	Titre	Type informatique
Q.DISCURUS	Identifiant unique du PLU/POS associé à une commune. Ce champ permet de lier le PLU au code COG/INSEE URB.	Classe de 10 caractères	
LIBRE	Libre de la commune ou autre libellé	Classe de 254 caractères	
PRESE	Type de la zone dans une nomenclature simplifiée	Classe de 2 caractères	
DESTOIA	Destination donnée de la zone	Classe de 2 caractères	
MAIRIE	Nom du Maire au moment de la zone	Classe de 10 caractères	
ANNEE	Date NEE de la commune associée au PLU	Classe de 4 caractères	
DATEAPP	Date de dernière approbation de la zone	Date	
DATEVAL	Date de dernière validation de la zone ou de son règlement	Date	

Modalités de stockage

Gabaris pour Mapinfo



Métadonnées-standard

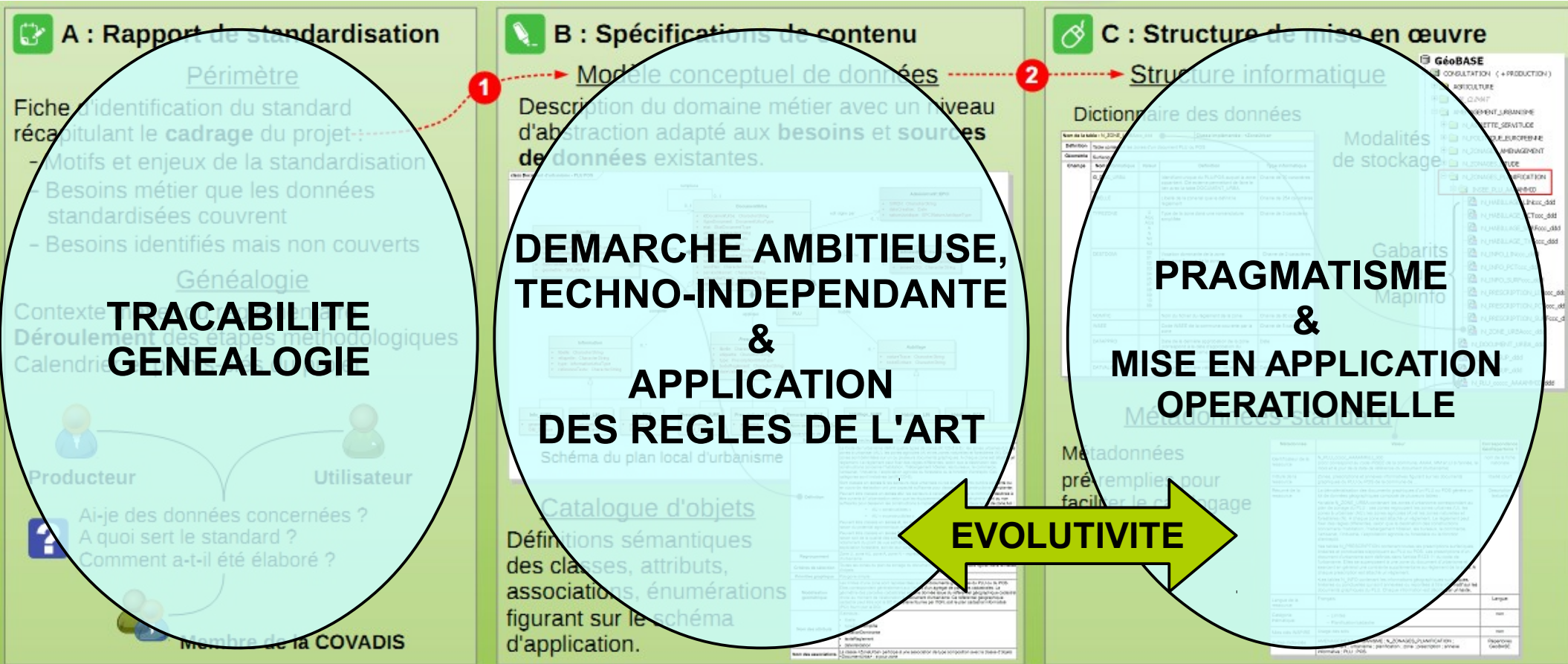
Métadonnées pré-remplies pour faciliter le catalogage

Métadonnées	Valeur	Responsabilité
Quantité de données	N_PLU/COG_AMMARI_L002	100 de 1000000
Table de données	Table de données métier ou données de documentation d'urbanisme	Table de données
Revue de la donnée	La description de données métier ou données de documentation d'urbanisme	Description métier
Langue de la donnée	Français	Langue
Catégorie thématique	Urbanisme	Urbanisme
Max. date NEE	2010	2010
Autres NEE	2010	2010

Modélisation
Implémentation

- 1 Traduction des besoins en concepts
- 2 Simplification du modèle conceptuel en tables

Logique d'un géostandard



Les standards à paraître

15 Géostandards validés

- ◆ Aire d'alimentation de captage
- ◆ Registre parcellaire graphique RPG
- ◆ Zone de revitalisation rurale ZRR
- ◆ Zonages des politiques de l'habitat, de la ville et de la planification urbaine et rurale
- ◆ Bruit aérien
- ◆ Appellation d'origine protégée AOP, indication géographique protégée IGP
- ◆ Accueil des gens du voyage
- ◆ Chrysomèle du maïs
- ◆ Centres d'examen du permis de conduire
- ◆ PLU - POS
- ◆ Carte communale
- ◆ Servitudes d'utilité publique (SUP)
- ◆ Éolien terrestre
- ◆ **Aménagement numérique des territoires**
- ◆ **PPRN-PPRT**

10 projets en cours

- ◆ Bruit des infrastructures terrestres
- ◆ Stockage des déchets inertes
- ◆ Espaces naturels protégés ENP
- ◆ Routes à grande circulation RGC
- ◆ Directive inondation
- ◆ Schéma régional de cohérence écologique (TVB)
- ◆ Epidémiologie-surveillance végétale
- ◆ Zone d'épandage
- ◆ Zonage de l'eau de l'ONEMA
- ◆ PLU v2

Cas du géostandard PLU



PLU- Objectifs et généalogie

- Cadrage du thème urbanisme par la DGALN
 - 1 thème : document d'urbanisme
 - Plusieurs standards : PLU, Carte communale, SUP
- Objectifs du standard PLU
 - Organiser les PLU dématérialisés en base de données exploitable
 - Faciliter l'alimentation le système GéoADS
 - Faciliter les échanges des données PLU avec les collectivités
 - Permettre la généralisation des documents d'urbanisme à moyenne échelle
- Calendrier
 - Juin 2009 : création du GT PLU CNIG
 - Septembre 2010 : validation du standard
 - Septembre 2012 : Standard V2

PLU- Contributeurs

- Groupe de travail du CNIG sur la numérisation des PLU.
- Animation du groupe sur la rédaction d'un CdC

Conseil régional Bretagne et Pays de Loire;

CA Grand Avignon, de Nantes et de Nice Cote d'Azur;

Brest métropole Océane, SI électrification de l'Ain;

La FNAU, GEOPAL, CRIGE PACA et l'AITF

DGALN

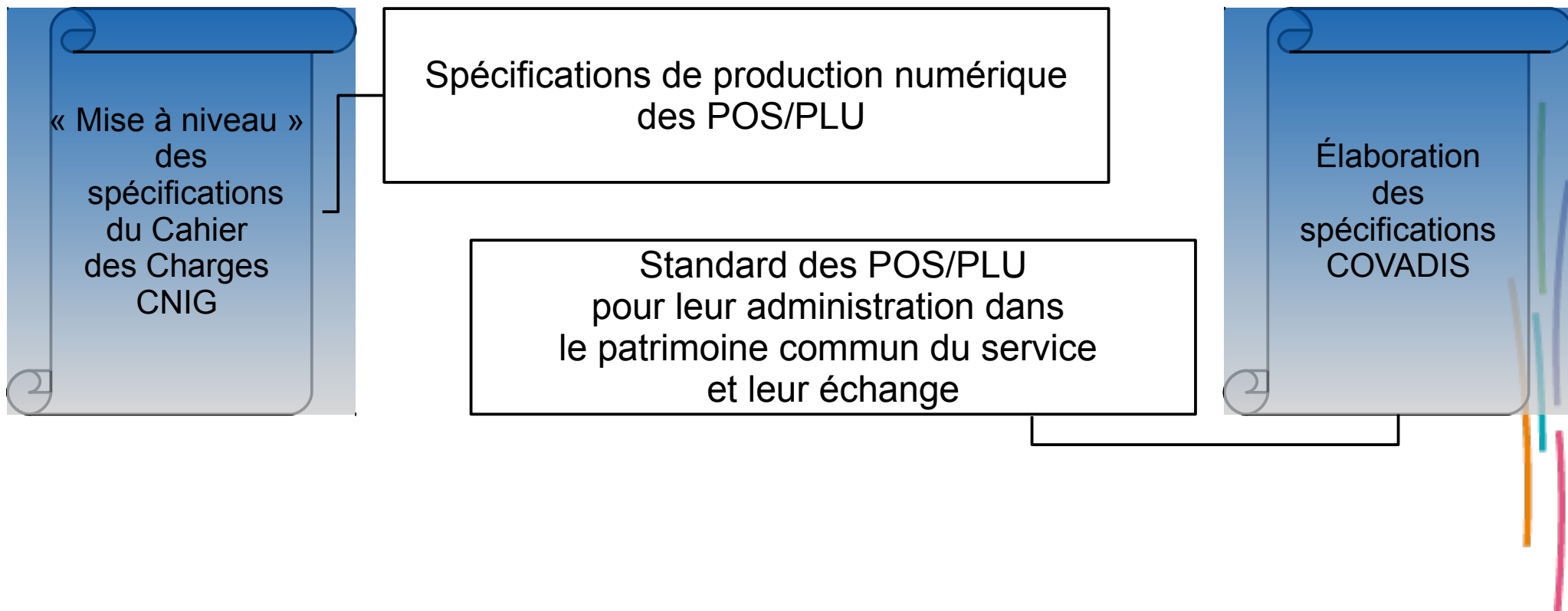
CETE de l'ouest; PAN ADS; PND Urbanisme

DREAL Pays de Loire et Bretagne

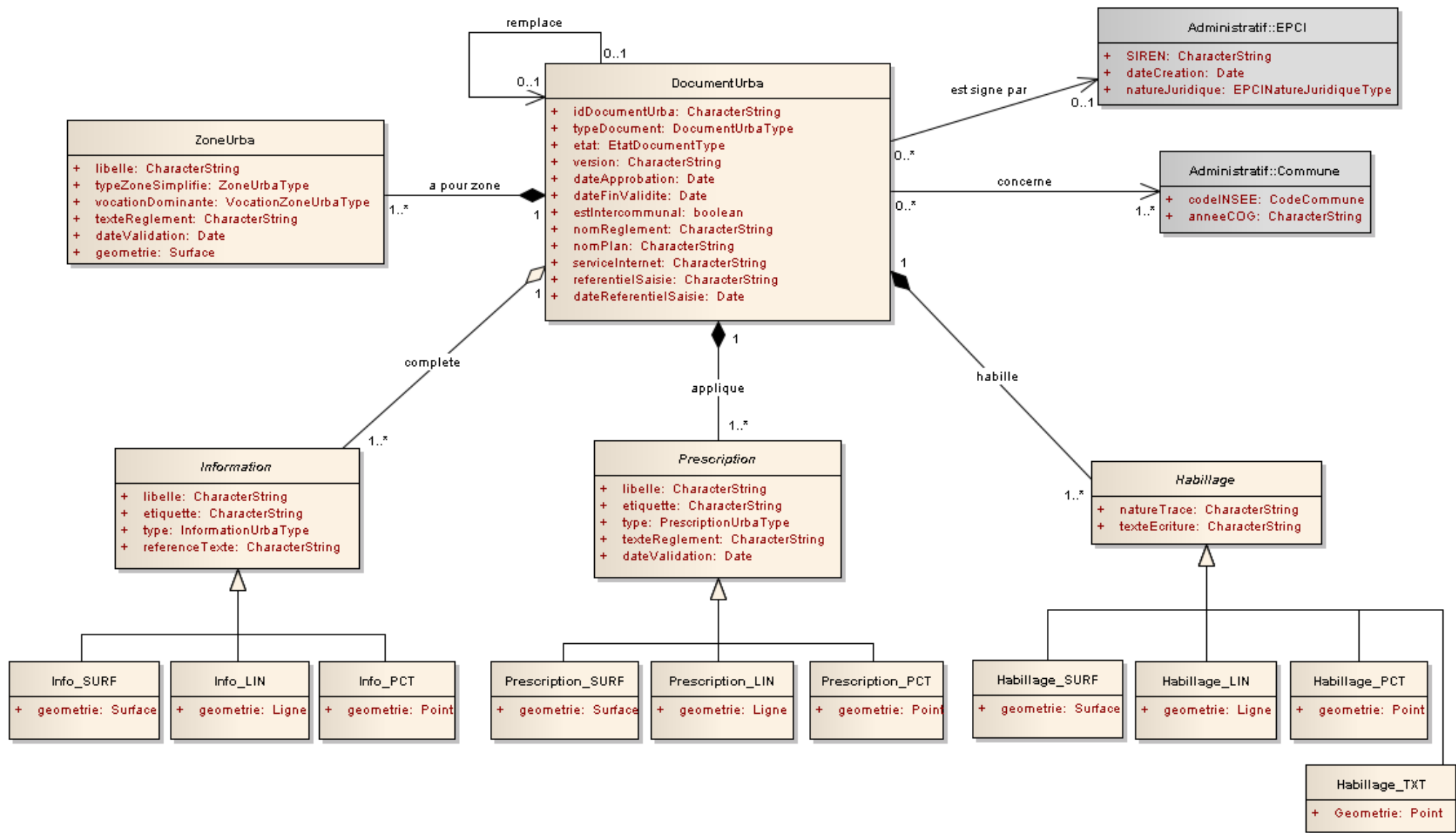
DDT 83, 24, 65



Rédaction en parallèle de deux documents cohérents poursuivant 2 objectifs différents



class Document d'urbanisme PLU-POS



Mettre en oeuvre le standard PLU passe par la compréhension de choix importants

- a) Niveau d'abstraction
- b) Limitation du périmètre informationnel
- c) Distinction du document PLU et de son suivi administratif
- d) Gestion des documents PLU dans le temps
- e) Choix d'implémentation
- f) Organisation des fichiers de PLU par lot



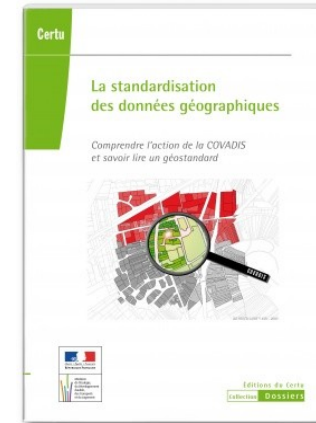
Pour conclure



Ouvrage Certu

→ **La standardisation des données géographiques**

→ *Comprendre l'action de la COVADIS, un géostandard, l'intérêt de la standardisation*



La directive en français:

[http://eur-](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2007/l_108/l_10820070425fr00010014.pdf)

[lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2007/l_108/l_10820070425fr00010014.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2007/l_108/l_10820070425fr00010014.pdf)

CNIG

La rubrique INSPIRE :

Rubrique : Information Géographique / Inspire

La fiche INSPIRE (n°110):

Rubrique : Les productions du CNIG / Fiches Maitrise d'Ouvrage / Fiches 2007

La rubrique « les géostandard de la COVADIS